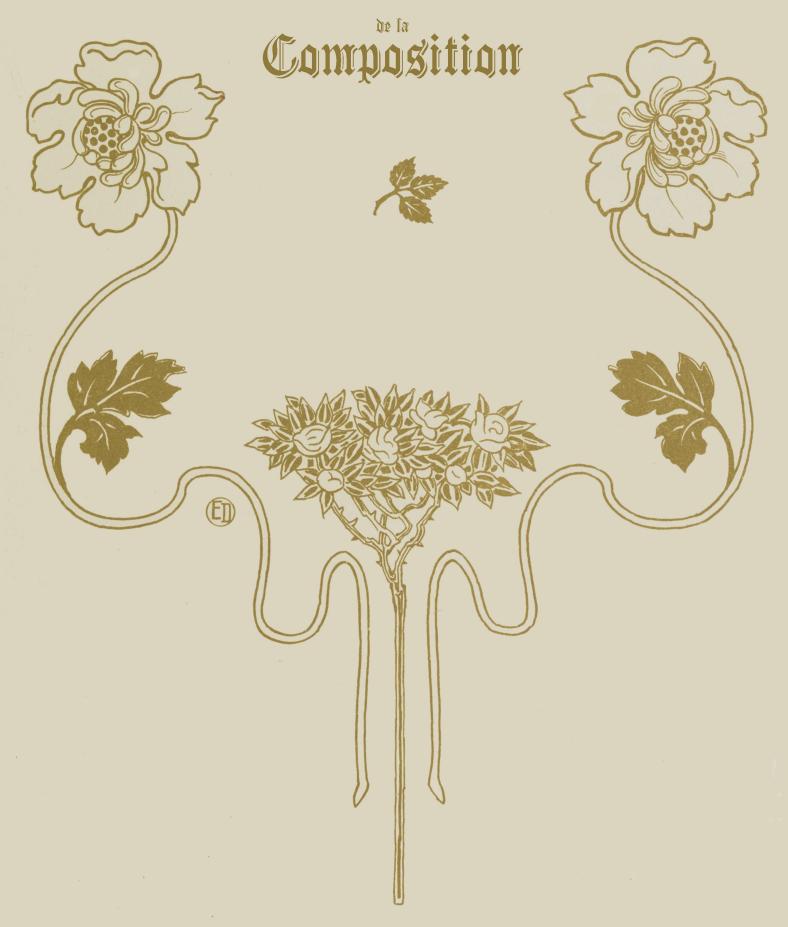
Bases



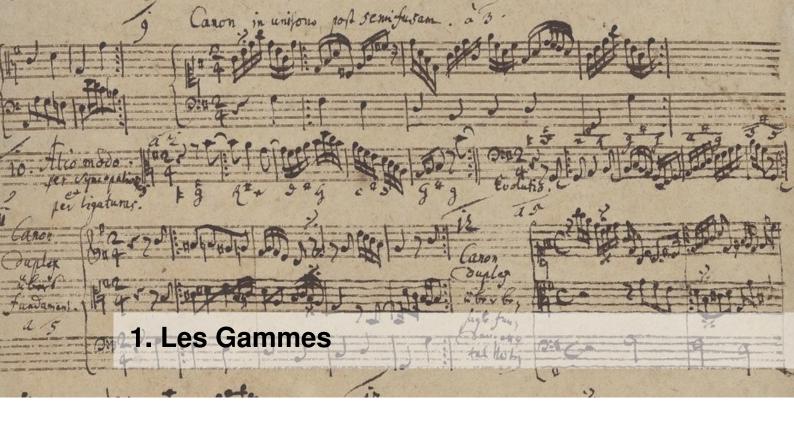




Les Gammes 3 1.1 La gamme majeure 3 1.1.1 Observations préliminaires 3 1.1.1.1 Les degrés 4 1.1.1.2 Les tons et demi-tons 5

Les gammes et les intervalles

1



La gamme est l'ojet de ce premier livre. Il en existe deux types ou modes : le majeur ou le mineur.

1.1 La gamme majeure

1.1.1 Observations préliminaires

Avant toute choses, il convient d'observer la gamme, connue même des non-musiciens, comme la suite de notes : Do, Ré, Mi, Fa, Sol, La, Si, Do.



C'est à partir des sept notes de la gamme que ont étudiés tous les éléments de l'écriture musicale, à savoir les intervalles et les accords. La gamme est le « réservoir » des sept sons à partoir desquels tous les éléments mélodiques et harmoniques sont construits : les intervalles mélodiques et harmoniques, les mélodies ou encore les accords.

La gamme est une échelle que l'on peut monter et descendre. Ce terme d'échelle est d'ailleurs fort employé. On parle alors d'échelle majeure, d'échelle mineure, d'échelle modale ou encore d'échelle pentatonique.

Cette échelle est formée de sept échelons, appelés degrés. Chaque degré est une note de la gamme. Par exemple, dans la gamme de do majeur, *do* est le premier degré, *ré* le deuxième, *mi* le troisième, *fa* le quatrième, *sol* le cinquième, *la* le sixième et *si* le septième et dernier degré. Par convention, les degrés sont indiqués par des chiffres romains. Il est très important de se conformer à cet usage dès le début des études, usage qui s'avère fort utile dans l'analyse.

1.1.1.1 Les degrés

Il est primordial de souligner la hiérarchie des degrés. Certains degrés occupent une place prépondérante. En effet, la gamme possède deux pôles essentiels, constamment évoqués dans l'étude de l'écriture musicale : le degré I, *do*, qui est appelé **tonique** et le degré Y, *sol*, qui est appelé **dominante**.

Définition 1.1.1 — **Tonique (I).** La tonique, l^{er} degré, est l'indication du ton, contenu dans le terme tonique. On dit le ton de *do* pour la gamme de Do majeur. Il s'agira d'un $Fa\sharp$ pour la gamme de Fa \sharp majeur.



Définition 1.1.2 — Dominante (V). La dominante est située entre les deux bornes de la gamme, c'est à dire entre le *do* inférieur et le *do* supérieur qui constituent le cadre de la gamme. La dominante divise la gamme en deux parties inégales :

- de do à sol, de la tonique à la dominante, il s'agit du **pentacorde** composé de do,ré,mi,fa,sol
- de *sol* à *do* supérieur, de la dominante à la tonique supérieure, il s'agit du **tétracorde** composé de *sol*, *la*, *si*, *do*.

Définition 1.1.3 — Médiante (III). Le degré III, *mi*, occupe une place médiane entre la tonique et la dominante et porte de ce fait le nom de médiante. Les trois notes tonique, médiante et dominante constituent l'accord et l'arpège *do,mi,sol*.

Définition 1.1.4 — Sous-dominante (IV). Le degré IV, *fa*, du fait de sa position avant la dominante est nommée la sous-dominante. La tonique, la dominante et la sous dominante constituent les trois piliers de la tonalité, la base des trois accords principaux de l'harmonie.

Définition 1.1.5 — **Sus-tonique (II) et Sus-dominante (VI).** Les degrés II et VI, *ré* et *la*, sont respectivement les degrés immédiatement supérieurs à la tonique et à la dominante. Ils sont de ce fait nommés **sus-tonique** et **sus-dominante** (comme de degré IV est nommé sous-dominante). Ces appellations sont cependant peu employées dans le présent ouvrage ainsi que dans les exercices et les exemples. On leur préfèrera la simple appellation de IIème et VIème degré, généralement adoptée.

Définition 1.1.6 — Sensible (VII). Le degré VIII, *si*, est la **sensible** ou note sensible. Son rôle est considérable. Il est en effet un des éléments caractéristiques de la musique tonale. Il est situé **un demi-ton** sous la tonique.

Degré	Note dans la gamme de Do Majeur	Fonction
VII	Si	Sensible
VI	La	Sus-dominante
V	Sol	Dominante
IV	Fa	Sous-dominante
III	Mi	Médiante
II	Ré	Sus-tonique
1	Do	Tonique

1.1.1.2 Les tons et demi-tons

L'irrégularité de l'échelle frappe d'emblée (Fig.1.1). La distance qui sépare deux degrés successifs comme par exemple les degrés I-II (*do ré*) ou II-III (*ré mi*) ou bien encre IV-V (*fa sol*) est plus grande que celle qui sépare les degrés III-IV (*mi fa*) et VII-I (*si do*). Les intervalles que l'on observe entre les degrés III-IV et VII-I sont les plus petits intervalles musicaux. On les nommes **demi-tons**.

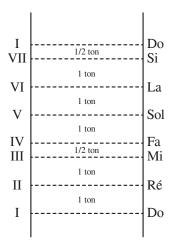


FIGURE 1.1: Échelle des notes en Do majeur

Il est très facile d'observer l'intervalle de demi-ton sur le clavier du piano. On y voit l'alternance de touches blanches et de touches noires. Ces touches sont au nombre de douze en partant de la touche blanche do, note initiale de la gamme de Do et en parcourant toutes les touches, blanches et noires jusqu'au do suivant (non inclus). On trouve en effet sept touches blanches et cinq touches noires. Les touches blanches sont les notes de la gamme : do ré mi fa sol la si et de nouveau do (Fig.1.2).

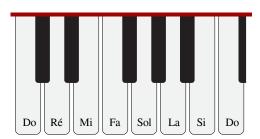


FIGURE 1.2: Le clavier de do à do

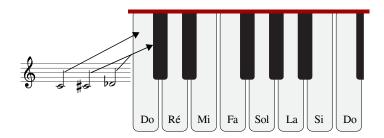


FIGURE 1.3: do # sur le clavier

Définition 1.1.7 — Altération. L'altération est un signe qui modifie la hauteur de la note qui la suit. Il y en a trois :

Le dièse \sharp : hausse la note qu'il affecte d'un demi-ton (touche de droite). La touche noire placée immédiatement après le *do* est bien le *do* \sharp .

Le bémol \flat : abaisse la note qu'il affecte d'un demi-ton (touche de gauche) La touche noire directement placée avant le *ré* est donc bien un re \flat .

Le bécarre \(\) : annule l'effet du dièse et du bémol

R L'effet du dièse ou du bémol est actif :

Sur toutes les notes lorsque l'altération est placée au niveau de la clef (armure) Sur toutes les notes de la mesure lorsque l'altération est placée dans une mesure



Dans cet exemple, seules les notes en rouge sont altérées.

On constate l'absence de touche noire entre le *mi* et le *fa*. Ces deux notes sont à distance d'un demi-ton, tout comme le *si* et le *do*.

Il est important d'établir la différence entre deux types de demi-ton : le demi-ton chromatique et le demi-ton diatonique.

Définition 1.1.8 — Demi-ton chromatique. Le demi-ton chromatique est l'intervalle qui sépare deux notes du même nom.



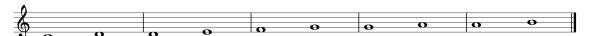
Définition 1.1.9 — Demi-ton diatonique. Le demi-ton chromatique est l'intervalle qui sépare deux notes différentes.



De toute évidence, le **ton** est consititué de deux demi-tons. *Do-ré* est un ton, composé de deux demi-tons : *do-do*‡ et *do*‡-*ré*. On peut aussi dire : *do-ré*♭ et *ré*♭-*ré*‡.

A ce stade de l'apprentissage, il est important d'envisager les douze tons et d'en avoir une vision claire et concrète tant dans leur écriture que sur le clavier :

— Cinq tons entre les touches blanches : do-ré, ré-mi, fa-sol, sol-la, la-si



 Deux tons entre les touches blanches puis noires : mi-fa♯, si-do♯ et deux tons entre les touches noires puis blanches : mib-fa, sib-do



Trois tons entre les touches noires : doţ-réţ, faţ-solţ, solţ-laţ ce qui correspond exactement à réb-mb, solb-lab, lab-sib



Il existe bel et bien douze ton (et autant de demi-tons).

R

Tout élément musical, notamment les intervalles et les accords dont l'usage est constant dans l'étude musicale, existe en douze exemplaires. En effet, chaque élément peut et doit être envisagé à partir de chacune des douze notes.

Comme on vient de le voir, les notes $do\sharp$ et $r\acute{e}\flat$ désignent une seule et même touche de piano, elles désignent le même son. Il en va de même pour les notes $fa\sharp$ et $sol\flat$ ou encore $sol\sharp$ et $la\flat$. . .

Définition 1.1.10 — **Enharmonie.** L'enharmonie est l'équivalence pratique de deux notes nommées différemment mais produisant le même son. Des notes enharmoniques ont donc la même hauteur, mais des noms différents.

Toute fois, il conviendra d'être très attentif à ne pas établir de confusion entre les noms de note, et discerner l'emploi de l'une ou l'autre appellation, en les distinguant clairement. En effet, selon le contexte musical, une note sera nommée d'une et une seule manière. Par exemple, dans un morceau en Sol Majeur (un dièse à la clef), seules les notes avec un dièse seront utilisées. À l'inverse, dans une pièce en Fa Majeur (un bémol à la clef), seules les notes avec un bémol seront utilisées. Autrement, un sol‡ se trouve dans la gamme de Mi majeur, elle en est la médiante (III) ou bien dans la gamme de La Majeur, dont elle est la sensible (VII), tandis que sont enharmonie lab est la tonique (I) de la gamme de Lab Majeur ou la sous-dominante (IV) de Mib Majeur. Il serait particulièrement erroné d'écrire un lab en Mi majeur ou un sol‡ en Mib Majeur.

Observons donc la gamme de Do Majeur sur la portée (Fig. 1.4) et sous forme d'échelle (Fig. 1.1), en apportant une attention particulière à la place des demi-tons entre les degrés III et IV d'une part et entre les degrés VII et I d'autre part.

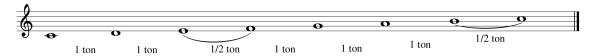


FIGURE 1.4: La gamme de Do Majeur avec tons et demi-tons

